

## MASTER 2 mention « Ville et environnements urbains »

### Parcours MANAGEMENT ET INGÉNIERIE DES DÉCHETS – ÉCONOMIE CIRCULAIRE (MIDEC) Code RNCP 35519

## 1- Présentation de la formation

### 1 – Objectif de la formation

Le Master MIDEC accueille des étudiants de tout profil (géographes, aménageurs, architectes, biologistes, chimistes, écologues, juristes, économistes, communicants, LP environnement, etc.), passionnés par la gestion des déchets et de l'économie circulaire, ayant déjà une expérience dans le domaine, et cherchant à obtenir une certification professionnelle. La formation s'appuie pour cela sur un réseau d'intervenants professionnels (75% des cours), sur les activités de recherche de l'Université du Mans, et sur de nombreux projets avec les entreprises et les collectivités du territoire.

### 2 - Candidater

L'acceptation des étudiants se fait sur dossier puis sur entretien téléphonique, puisque le nombre de place limitée à 16 étudiants. Le Master est ouvert à la formation initiale et à la formation continue. Il existe la possibilité de réaliser un stage à l'étranger. La formation peut être suivie en alternance dans une entreprise ou une collectivité locale.

### 3 – Suivi de la formation en alternance

Si l'étudiant désire suivre la formation en alternance, il doit en définir les conditions avec l'entreprise d'accueil et l'université. L'alternance peut ainsi se matérialiser selon les modalités administratives suivantes :

- **Contrat d'apprentissage** : Contrat de travail signé entre l'étudiant, le CFA Pays de la Loire et une entreprise/collectivité. Apprenti de moins de 30 ans

### 4 – Les débouchés et l'insertion

Environ 1/3 des étudiants s'insèrent dans les collectivités locales, 1/3 chez les prestataires privés de gestion des déchets, et 1/3 dans des bureaux d'études, les chambres consulaires, d'autres entreprises, des associations, des ONG ou des centres de recherche). Le dernier taux d'insertion des étudiants est de 89% en emploi 6 mois après la fin de la formation.

## 2 - Contacts à l'Université du Mans

François Lubin  
**Gestionnaire alternance**  
Tél. : 02 43 83 31 52 – [alternance-let@univ-lemans.fr](mailto:alternance-let@univ-lemans.fr)

Adeline Pierrat et Mathieu Durand  
**Responsables pédagogiques du parcours MIDEC**  
[Adeline.pierrat@univ-lemans.fr](mailto:Adeline.pierrat@univ-lemans.fr)  
[mathieu.durand@univ-lemans.fr](mailto:mathieu.durand@univ-lemans.fr)

**Gestionnaire du master VEU parcours Midec**  
Tél. : 02 43 83 37 62 [mastergeo-shs@univ-lemans.fr](mailto:mastergeo-shs@univ-lemans.fr)

Géraldine Blanchouin et Pauline Felix  
Service Formation Continue : **contrats de  
professionnalisation et formation continue**  
Tél.: 02 43 83 30 78 – [Geraldine.blanchouin@univ-lemans.fr](mailto:Geraldine.blanchouin@univ-lemans.fr),  
02 43 83 30 75 – [pauline.felix@univ-lemans.fr](mailto:pauline.felix@univ-lemans.fr)

Cyrille Naoarine  
**Responsable relations aux entreprises**  
[cyrille.naoarine@univ-lemans.fr](mailto:cyrille.naoarine@univ-lemans.fr)

### 3 - Calendrier de l'année 2024-2025

Le Mans Université		Master 2 MIDEc												
2024						2025								
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre		
1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L		
2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M		
3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M		
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J		
5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V		
6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S		
7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D		
8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L		
9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M		
10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M		
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J		
12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V		
13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S		
14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D		
15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	Soutenances*	
16 L	Rentrée M2	16 S	16 L	16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	Soutenances*	
17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M		
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J		
19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V		
20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S		
21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D		
22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L		
23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M		
24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M		
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J		
26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V		
27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S		
28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D		
29 D	29 M	29 V	29 D	29 M			29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V		
30 L	30 M	30 S	30 L	30 J			30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S		
31 J			31 M	31 V			31 L		31 S		31 J	31 D		

Période en formation  
 Période en entreprise  
 Période en entreprise possible  
 \*Libérable sur convocation à l'examen de soutenance

### 4 - Description des enseignements (UE = Unité d'Enseignement)

#### 1 – UE's de Culture générale Master 2

Nom de la matière	Objectif	Nb d'heures
UE Urbanisme, commerce et gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion de projet</li> <li>- Commerces, circuits courts et proximité</li> <li>- Nature en ville et urbanisme durable</li> </ul>	48 h
UE Aménagement durable et environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pollutions urbaines, eaux usées et zones d'activités</li> <li>- Transition énergétique</li> <li>- Communication et gestion</li> </ul>	48 h
UE Langue	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation au TOEIC et acquisition de vocabulaire d'anglais spécifique de base.</li> </ul>	24 h
<b>TOTAL</b>		<b>120 h</b>

## 2 – UE's de Professionnalisation Master 2

Nom de la matière	Objectif	Nb d'heures
UE Économie circulaire	- Offre des acteurs économiques - Demande et comportement des consommateurs - Recyclage	48 h
UE RSE, Norme et Label	- Certifications ISO, Qualité, Hygiène et Sécurité - Installations Classées (ICPE) et Responsabilité Sociétale (RSE) - Chimie des déchets et des matériaux	48 h
UE Ingénierie des déchets en collectivités	- La gestion des déchets ménagers et assimilés - Planification territoriale et déchets - Les déchets dans le monde	48 h
UE Ingénierie des déchets en entreprises	- Collecte et tri des déchets - Traitement des déchets - Déchets spécifiques (industriels, dangereux, nucléaires, de soin)	48 h
UE Projets tutorés de rudologie	- Atelier de co-développement - Projet tutoré en collectivités - Visite de sites, voyage d'étude et sortie à des salons nationaux	144 h
<b>TOTAL</b>		<b>336 h</b>

## 3 – UE alternance – Mémoire professionnel Master 2

Nom de la matière	Objectif	Nb d'heures
UE Période d'application en entreprise	- Appliquer les connaissances théoriques et pratiques acquises lors de l'année universitaire et valider une expérience professionnelle. - L'alternance doit donner lieu à la remise d'un rapport écrit «Mémoire professionnel» et à une soutenance orale devant un jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels, dont le sujet doit être approuvé par le maître d'apprentissage.	Max : 24h
<b>TOTAL</b>		<b>24h</b>

<b>Total temps « université » en Master 2 (UE's Culture générale + UE's de Professionnalisation + Suivi d'alternance + Soutenance)</b>	<b>480 h</b>
--	--------------

## 5 – Modalités financières de l'alternance

### 1- Contrat d'apprentissage

- Coût de la formation pris en charge selon le type d'employeur :
  - Entreprise privée : par l'OPCO de l'entreprise + aide exceptionnelle de 6000€ de l'Etat jusqu'au 31/12/24 pour participer au financement du salaire de l'apprenti.
  - Collectivités locales et territoriales : par le CNFPT (*après demande préalable*)
  - Fonction publique d'État : par la structure d'accueil (coût complet 6700 €)
- CVEC prise en charge par le CFA Formasup à hauteur de 95€
- Rémunération de l'étudiant.e à hauteur de 51% du SMIC (18-20 ans), 61% du SMIC (21-25 ans) ou 100% du SMIC (26 ans et +) ou du SNC Salaire Minimum Conventionnel.
- Aides Apprentis financées par le **CFA Formasup** : Indemnité transport (forfait) + 1 Repas au CROUS pour 30cts par jour sur le temps de formation + Fond de soutien.

### 2 – Contrat de professionnalisation avec une entreprise privée

- Coût complet de la formation payé par l'entreprise : 7500 €
- Rémunération de l'étudiant.e selon la convention collective de l'entreprise
- La CVEC est également prise en charge par l'entreprise

### 3 – Service civique

- Rémunération mensuelle d'un service civique
- Frais de scolarité payés par l'étudiant.e

#### **4 – Stage annualisé**

- Rémunération de stage (3,90€/h) en proportion du nombre d'heure passé dans la structure d'accueil chaque mois
- Frais de scolarité payés par l'étudiant.e

#### **5 – Création d'entreprise**

Les étudiant.es doivent obtenir le Statut National D'Entrepreneur Étudiant (SNEE) auprès du service « Entreprenariat étudiant » de l'Université, pour être ensuite accompagné.es par ce service